



14ème législature

Question N° : 103098	De M. Jean-François Mancel (Les Républicains - Oise)	Question écrite
Ministère interrogé > Intérieur		Ministère attributaire > Intérieur
Rubrique > police	Tête d'analyse >policiers	Analyse > biens personnels. dégradations. perspectives.
Question publiée au JO le : 28/02/2017 Date de changement d'attribution : 18/05/2017 Question retirée le : 20/06/2017 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Jean-François Mancel alerte M. le ministre de l'intérieur sur l'information selon laquelle cinq voitures personnelles de policiers auraient été incendiées depuis lundi 12 février 2017 dans l'Oise et l'Aisne. Dans la nuit de lundi 13 février à mardi 14 février 2017 les voitures personnelles de deux policiers garées à proximité de leurs domiciles auraient été brûlées à Sainte-Geneviève et à Lachapelle-Saint-Pierre dans l'Oise. Mercredi 15 février 2017, dans une commune proche de Compiègne, deux voitures d'un couple de policiers auraient également été brûlées. Indigné par ces actes, il veut savoir dans quelles conditions ils se sont déroulés, s'il s'agit d'actions concertées menées volontairement contre des policiers, quelles mesures sont prises pour poursuivre, appréhender et sanctionner le plus sévèrement possible les coupables.